

Aléria

Capitale de la Corse Romaine



8 000 ans d'histoire

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Haute Corse
Arrondissement de Corte
Commune d'Aléria

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 - 66
Séance du vendredi 15 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 15 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	13
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	02
		Absents :	04

Membres présents : BALDOVINI Antony, BICHON Danielle, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MAIORE Marie-Laure, PERGOLA Marie-Ange, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia,

Membres représentés : CORONA Jean (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI)

Membres absents : BONIFACI Jean-François, LUCIANI Jean-Emmanuel, LUIGGI Laure, VENTURINI Dominique.

Date de la convocation : 11 décembre 2023

Date d'exécution : 18 décembre 2023

Date d'affichage : 22 décembre 2023

OBJET : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU MUSÉE ET DU SITE ARCHÉOLOGIQUE D'ALÉRIA
DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le président rappelle au conseil que le projet de développement du complexe archéologique d'Aléria réalisé sous la conduite de la Communauté de Communes de l'Oriente prévoit la réhabilitation du hameau du Fort de Matra et des abords du Musée d'Aléria.

Il précise que ce programme comprend 3 actions :

- Sécurisation de la route d'accès au stationnement en entrée de site du hameau,
- Création d'une voie piétonne entre le stationnement visiteur et le hameau,
- Requalification des espaces publics autour du cours Matra et du Fort de Matra.

Le président fait savoir au conseil que la Collectivité de Corse se propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération qui sera réalisée sur des espaces fonciers appartenant à la Commune d'Aléria.

Il propose à l'assemblée d'approuver le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui lui est soumis et de l'autoriser à signer cet acte qui confie à la Collectivité de Corse le soin de réaliser l'opération dont il s'agit.


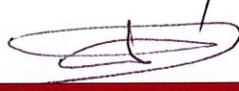

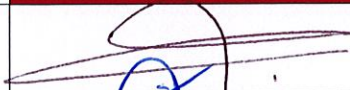
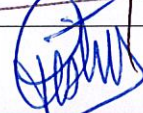
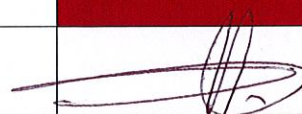
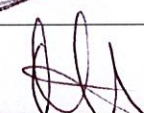


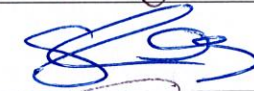

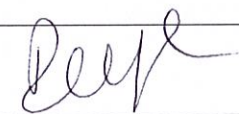

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'accéder à la proposition du président,

D'approuver le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement des abords du Musée et du site archéologique d'Aléria,

D'autoriser le maire à signer la convention susvisée qui confie à la Collectivité de Corse le soin de réaliser l'opération précitée.

Délibération n° 2023 – 66 : Travaux Aménagement – Délégation de maîtrise d’ouvrage

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	x				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	x				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à Célia SAEZ	x				 Célia SAEZ RICCIARDI
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	x				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	x				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	x				 Jean-Claude FRANCESCHI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	x				
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	x				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	x				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à Martin GIULY	x				 Martin GIULY
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à	x				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	x				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à	x				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à					
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	x				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à					
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à					
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à					
BICHON Danielle Conseillère municipale Pouvoir à	x				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Ange-Joseph FRATICELLI, maire.